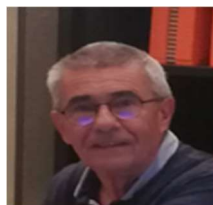


Les membres du Bureau Régional



Présidente : Monique BOUTAVIN
06 18 92 75 57
Secrétaire Nationale
Membre du CFN



Vice-Président : Jean-Pierre DELICHERE
06 01 12 38 22
Membre du CFN
Délégué suppléant BPCE
Mutuelle



Trésorier & Trésorier-Adjoint
Liliane RICHARD
richard-
liliane@hotmail.fr

Bernard GONDAL
gondal34980@gmail.com



Secrétaire & Secrétaire-Adjointe
Catherine ZINCK-PENNES
catherine.pennes@orange.fr
Déléguée suppléante BPCE
Mutuelle

Gilberte CLAUDEL
gilberteclaudel@hotmail.fr

Les autres membres du Conseil Fédéral régional

- André BONNEFOY, Président d'Honneur et Délégué BPCE Mutuelle
- Jacques HUBERT, Président d'Honneur
- Jean DUCROS, Trésorier d'Honneur
- Claude HUGOUNENQ, Délégué BPCE Mutuelle
- Jean-Louis GOUNELLE, Correspondant Assistance décès
- Jean REVEILLER, correspondant blog régional
- Bernard JOVER

Missionnés auprès du Conseil Fédéral Régional

Véronique SURY-DELIGARDE, Accompagnement départ retraite
Daniel BOUTAVIN, Correspondant Assistance Décès

Missionné auprès du Conseil Fédéral National

Éric LELOUP, personne qualifiée auprès du CFN pour le site internet



La Fédération des Retraités des Caisses d'Épargne est née en avril 1986 à Paris
La section Languedoc-Roussillon a été créée en 1987

Objet :

La Fédération Nationale des Retraités des Caisses d'Épargne (FNRCE) a pour objet la défense des intérêts des retraités ou préretraités des Caisses d'Épargne et leurs conjoints survivants qui y adhèrent ou adhéreront,

- ✓ Sans distinction hiérarchique,
- ✓ Au-delà des opinions et des clivages de tous ordres.

Sa force est fondée sur le nombre de ses adhérents et leur unité.

Indépendante des organisations syndicales, politiques, confessionnelles et philosophiques, la FNRCE agit avec un esprit de tolérance et d'ouverture.

Aujourd'hui, forte de plus de 5 000 adhérents, elle affiche toujours la même détermination et le même désir de servir l'ensemble des retraités qui la rejoignent.

Représentativité :

La Fédération est reconnue par toutes les instances de retraités, nationales et internationales, et son audience dépasse donc largement le cadre de ses adhérents.

Sa représentation auprès de BPCE Mutuelle et de la Caisse Générale de Prévoyance (CGP) en sont la preuve.

La FNRCE détient les 26 sièges de délégués attribués au collège des retraités à BPCE Mutuelle, ainsi que 5 postes au Conseil d'Administration.

Elle est aussi représentée au Conseil d'Administration de la CGP par un membre du Conseil Fédéral National.

Elle est présente au Conseil d'Administration de l'Association pour l'histoire des Caisses d'Épargne.

Fonctionnement de la FNRCE :

La FNRCE est gérée par un **Conseil Fédéral National** (CFN) composé de 34 membres, à raison de 2 par section régionale. Le CFN élit 6 de ses membres qui constituent le **Bureau National**.

Le CFN se réunit 4 fois par an. Des **Assises Nationales** sont organisées annuellement dans une région différente. Tous les adhérents y sont conviés.

La Fédération Nationale a pour mission de :

- **Regrouper** tous les retraités, préretraités et leurs conjoints survivants des Caisses d'Épargne et des organismes communs.
- **Défendre** les droits et les intérêts de ses adhérents et assurer leur information.
- **Assurer** leur représentation auprès :
 - o Des organismes de retraite,
 - o Des instances des Caisses d'Épargne,
 - o Des organismes nationaux et internationaux de retraités et de personnes âgées.
- **Rompre** leur isolement éventuel.

La Fédération Nationale est en lien avec :

- **Le « Groupement Européen des Retraités Caisse d'Épargne et Institutions Financières »** dont nous avons été membre fondateur.
- **La plateforme AGE** qui réunit 121 associations ayant en charge les problèmes des personnes âgées au sein de l'Union Européenne.
- **L'Union Fédérale des Retraités des Banques** (UFRB) où nous formons un groupe avec les Banques Populaires comprenant 2 représentants pour les CE et 2 pour les BP.
- **La Confédération Française des Retraités** (CFR) qui regroupe elle-même les Fédérations de Retraités de tous horizons (travailleurs des secteurs privés et publics, travailleurs indépendants...).

Cette CFR a un représentant qui siège depuis avril 2021 au Conseil Economique Social et Environnemental. Ce n'est qu'un siège parmi tant d'autres, mais cela représente un premier pas vers une reconnaissance du mouvement « retraités ».

Afin de permettre une meilleure implantation locale et une meilleure représentativité des adhérents dans nos instances nationales, **la Fédération Nationale est organisée en 17 Sections Régionales**, entités internes à la FNRCE, mais qui ne disposent pas de la personnalité juridique

La Section Régionale

Languedoc-Roussillon :



La Section Régionale est ouverte à tous les anciens salariés de la Caisse d'Épargne Languedoc-Roussillon, de ses Filiales, de l'ex SOREFI, du CTIR Midi 1, ainsi que de retraités issus d'autres régions et résidant en L.R.

Elle est dotée d'un **Conseil Fédéral Régional** dont le fonctionnement est calqué sur celui de la Fédération Nationale. Il tient au moins trois réunions par an en relation avec celles du Conseil Fédéral National.

Les échanges portent essentiellement sur les 2 thèmes phares de sa mission :

- Les **Retraites** (surtout le Maintien de Droits de la CGP (ex-CGR) et le régime supplémentaire de la CGP)
- La **Santé** (BPCE Mutuelle).

Les travaux concernent également l'accueil des nouveaux retraités, la gestion des adhérents, le suivi financier, la mise en œuvre des décisions prises en Conseil Fédéral National et la conduite de projets régionaux spécifiques.

Elle organise annuellement la tenue d'une **Assemblée générale**, moment fort d'information, d'échanges et de convivialité ouvert à tous les adhérents.

Elle propose à ses adhérents :

- Une information régulière par mail et à travers le site web : www.fnrce.fr au sein duquel elle anime un blog régional,
- L'envoi 3 fois par an du magazine national « **Infos Retraités** ».